



Votre nouveau bulletin municipal

N° 45 Juillet 2020



L'EDITO

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés pour me renouveler votre confiance avec une équipe recomposée. Celle-ci est consciente de l'ampleur de la tâche, elle est prête à construire avec vous les six prochaines années.

Nous avons tant de choses à faire. De mon expérience d'élu local, je retiens que l'on ne réussit rien seul, ni sans une équipe solide ni sans consulter les citoyens. Ecouter et agir, c'était notre engagement, c'est désormais notre mission.

Nous vivons un temps d'incertitude. La crise sanitaire et le confinement laisseront des traces dans notre société. Je veux saluer tous les soignants, les personnels médicaux et toutes les personnes qui ont continué de travailler pendant cette période si particulière. Nous leur devons beaucoup. Je voudrais également mettre en lumière le travail et la disponibilité de notre gérant de l'épicerie qui nous a permis de traverser cette crise en proposant ses services de proximité.

Les conséquences de ces événements se feront ressentir encore longtemps sur notre vie économique et notre vie sociale. Nous n'en percevons pas encore toutes les dimensions. Des entreprises ont souffert, des salariés sont inquiets pour leur emploi. Evidemment, à la hauteur de nos moyens, nous aurons à en tenir compte au cours de notre mandat.

La découverte récente d'un cas de Covid-19 au sein d'un établissement scolaire voisin a montré que l'épidémie n'est pas finie, qu'il appartient à chacun de respecter les gestes barrières.

N'oublions jamais que cette crise a également été un accélérateur de solidarité, un appel à ce que nous aimons : la culture, la gastronomie, le bien vivre ensemble. Tout ce qui fait notre belle terre du Béarn. C'est cet esprit qui doit nous habiter pour repartir de l'avant.

Enfin, vous aurez le plaisir de découvrir ce bulletin revisité par la nouvelle équipe de la commission communication en charge de sa rédaction. Pour une meilleure information, une actualisation régulière du site internet de la commune devrait vous permettre d'accéder à tous les documents utiles.

Bonne lecture et bel été à vous.

Alain CAPERET



Installation du Conseil Municipal



La crise sanitaire a impacté notre quotidien. La prise de fonction des nouveaux élus a été retardée mais, dès que possible, le travail a débuté, à commencer par la gestion de cette crise.

En ce qui concerne les équipements, avant même l'annonce du déconfinement, la commande de masques a été anticipée pour permettre une distribution aux habitants de la commune. C'est ainsi que plus de 650 masques ont été distribués les 7 - 8 et 9 mai.

Au niveau de la cantine et de l'école, ce sont des distributeurs de savon et d'essuie-mains que les agents communaux ont installé. Quatre bornes de distribution automatique de solution hydro-alcoolique (photo ci-contre) ont été commandées et installées (pour la salle culturelle, l'école, le multiple Au jour le jour et la Mairie).

Concernant la réouverture des lieux publics, chaque décision a été, et est encore prise aujourd'hui, en tenant compte des directives gouvernementales et préfectorales. S'agissant de l'école par exemple, plusieurs réunions ont été organisées avec la Directrice, les enseignantes, les agents, afin d'en organiser la réouverture, dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale.

L'équipe municipale adresse ses sincères remerciements au personnel communal, agents techniques, agents de l'école, agents administratifs pour leur disponibilité ayant permis le fonctionnement des services communaux, sans oublier la Directrice de l'école, Mme Cossié, et les enseignantes Mme Jouhet, Mme Chauveau et Mme Sarthou pour leur engagement et leur réactivité afin d'organiser le retour des élèves dans l'établissement. Enfin, nous remercions Carlos De Oliveira, gérant du multiple Au jour le jour, dont l'épicerie est restée ouverte pour permettre aux habitants de s'approvisionner et maintenir un lien dans notre village durant le confinement.

Composition de votre nouveau conseil municipal :

- * Alain Caperet, Maire
- * Séverine Prat, 1^{ère} adjointe
- * Philippe Laguerre-Basse, 2^{ème} adjoint
- * Sylvie Maine, 3^{ème} adjointe
- * André Vinas, 4^{ème} adjoint
- * Joël Guilhot
- * Cathy Lhospice
- * Madeleine Pouchan
- * Annabelle Gomes
- * Patrice Huy
- * Julie Labessouille
- * Gaëtan Marquine
- * Claudie Jouandou-Ledin
- * Didier Bélardy-Escures
- * Nadine Bonnasse-Gahot



Lors du second conseil municipal en date du 4 juin, dix commissions ont été mises en place afin d'organiser la gestion de la collectivité. Chaque membre du conseil municipal a ainsi pu se positionner, Alain Caperet restant le Président de chaque commission, voici leur composition :

FINANCES

- * Séverine Prat
- * Patrice Huy
- * Annabelle Gomes
- * Cathy Lhospice
- * Nadine Bonnasse-Gahot

VIE ASSOCIATIVE

- * Philippe Laguerre-Basse
- * Madeleine Pouchan
- * Gaëtan Marquine
- * Nadine Bonnasse-Gahot

COMMUNICATION

- * Séverine PRAT
- * Patrice Huy
- * Madeleine Pouchan
- * Annabelle Gomes
- * Didier Bélardy-Escurès

SOLIDARITE

- * Séverine PRAT
- * Madeleine Pouchan
- * Patrice Huy
- * Julie Labessouille
- * Didier Bélardy-Escurès

BATIMENTS - GESTION DES SALLES - CIMETIERE

- * Philippe Laguerre-Basse
- * Annabelle Gomes
- * Julie Labessouille
- * Gaëtan Marquine
- * Claudie Jouandou-Ledin

VOIRIE

- * Philippe Laguerre-Basse
- * Gaëtan Marquine
- * Sylvie Maine
- * Joël Guilhot
- * Didier Bélardy-Escurès

EDUCATION

- * Sylvie Maine
- * Philippe Laguerre-Basse
- * Annabelle Gomes
- * Julie Labessouille
- * Nadine Bonnasse-Gahot

PATRIMOINE

CULTURE

- * Sylvie Maine
- * Séverine Prat
- * Annabelle Gomes
- * Julie Labessouille
- * Claudie Jouandou-Ledin

ENVIRONNEMENT

- * André Vinas
- * Cathy Lhospice
- * Joël Guilhot
- * Julie Labessouille
- * Didier Bélardy-Escurès

AGRICULTURE

- * André Vinas
- * Philippe Laguerre-Basse
- * Séverine Prat
- * Claudie Jouandou-Ledin

Le travail des commissions

Le 10 juin et le 6 juillet, la **COMMISSION COMMUNICATION** s'est réunie. Les objectifs prioritaires étaient l'élaboration du présent bulletin ainsi que la prise en main du site de la commune www.montaut64.fr

Concernant le bulletin municipal, ses objectifs sont d'informer les habitants de la commune et faire comprendre les enjeux et les actions conduites par la municipalité. Nous restons à votre écoute pour toute suggestion visant à améliorer ce document de communication.

D'autre part, nous vous invitons à consulter le site de la commune. Les thématiques ont été réorganisées, nous avons regroupé certaines rubriques pour plus de facilité d'utilisation. La mise à jour se poursuit. Qu'il s'agisse du bulletin municipal ou du site internet, n'hésitez pas à nous adresser les informations que vous souhaiteriez voir publiées et à nous faire part de vos remarques.

Les **COMMISSIONS ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE** se sont réunies ensemble le jeudi 25 juin 2020 pour une prise de contact et un tour d'horizon.

Sujets abordés :

- ◆ Classement zone de montagne (des retours positifs ont été adressés à la Mairie par la DTTM)
- ◆ Plan communal de sauvegarde (PCS) – Le Préfet élabore le dossier départemental sur les risques majeurs (D.D.R.M). La commission va s'attacher à réaliser le document d'information communal des risques majeurs (DICRIM)
- ◆ Forêt :
 - communale indivise et communale gérées par l'ONF (exploitation forestière et travaux sylvicoles)
 - parcelles communales des Serres et Bassots et Peredes (renouvellement des baux devant intervenir fin 2021)
 - parcelles communales indivises bordure chemin Malascrabes (limites périmétrales et destination sylvicole)

Dès la rentrée automnale de nouvelles réunions de travail auront lieu.

Le 1er juillet, les **COMMISSIONS VOIRIE ET BÂTIMENTS** se sont réunies. Voici les sujets qui ont été abordés :

- ◆ Travaux voirie à réaliser en priorité : chemin Daguet et route du Mourle. Un chiffrage sera réalisé et les travaux selon le budget.
- ◆ Présentation du sens unique de la rue des Aguilous : la commission a émis un avis favorable.
- ◆ Aménagement du centre bourg : les travaux de la rue de Lassun sont pratiquement terminés, il manque quelques finitions qui doivent être réalisées d'ici l'automne. L'aménagement du restant de la place de l'église est à l'étude. Le dossier doit être finalisé cette fin d'année afin de solliciter les subventions.
- ◆ Enfouissement des réseaux rue Torte cette fin d'année et début 2021.

La **COMMISSION ÉDUCATION** s'est réunie pour la 1^{ère} fois le 22 juin. Nous avons fait le bilan de l'accueil des enfants compte tenu de l'application stricte du protocole sanitaire très lourd et contraignant.

L'effectif des enfants accueillis dès le 12 mai s'est réparti comme suit :

maternelle 32% en 2 groupes

CP CE1 CE2 28% et 24% en 2 groupes

CE2 CM1 CM2 34% et 50% en 2 groupes

Pour la cantine 3 services ont du être mis en place pour une moyenne de 20 enfants présents.

La garderie a pu accueillir de 4 à 6 enfants.

A partir du 8 juin toujours en 2 groupes dans chaque classe nous sommes passés à :

56% de l'effectif maternelle

60% de l'effectif CP CE1 CE2

69% de l'effectif CE2 CM1 CM2

A partir du lundi 22 juin, le protocole sanitaire s'est un peu allégé et tous les enfants ont pu revenir en classe. Nous avons accueilli à la cantine, toujours en 3 services, jusqu'à 35 enfants. Nous avons augmenté l'effectif en garderie d'un enfant ou 2 selon leur classe et les jours souhaités.

Nous avons ensuite évoqué les menus actuellement proposés aux enfants à la cantine. Nous souhaitons dans un premier temps améliorer la qualité et l'équilibre alimentaire avec le fournisseur actuel des repas. Nous souhaitons pour l'avenir travailler sur un projet autour de l'alimentation / la restauration collective locale et bio avec tous les partenaires : les parents, les enseignants et les animateurs, les enfants, les producteurs, les agriculteurs, et toutes les personnes qui seront volontaires pour participer à ce projet. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous quand le moment sera venu de solliciter votre participation active.

Le budget communal

Le calendrier budgétaire a été modifié par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de la COVID-19, le Budget Primitif sera voté le 31 juillet 2020 au plus tard. Pour cette année, il s'agira d'un budget de transition avec des investissements limités. Le compte administratif et le compte de gestion ont été votés par le conseil municipal le 30 juin dernier.

Pour information, lors du conseil municipal du 4 juin, les indemnités des élus ont été fixées à l'unanimité. Monsieur le Maire a souhaité ne pas appliquer le taux maximum prévu par la loi. Cette mesure permet de réaliser une économie de 9 000 € qui sera réinjecté dans le budget de fonctionnement.

Départ à la retraite d'Alain Jouandou



Alain,

Lorsque j'ai pris mes fonctions d'élu municipal en 1995, tu étais déjà en poste. Il ne m'a fallu que quelque temps pour comprendre que tu n'étais pas seulement au service du maire et des élus mais au service de notre commune, et que l'intérêt des Montaltiennes et des Montaltiens passait avant tout.

Je rappellerai que le secrétaire de mairie est le principal collaborateur du maire. Ses fonctions sont multiples. Elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité, la préparation du budget communal, la rédaction des arrêtés, des actes d'état civil en passant par l'établissement des dossiers d'urbanisme, etc. Et plus la commune est petite, plus le rôle du secrétaire de mairie est important. Je dirai même, que tu étais le lien entre la

commune et les administrés car tu accueillais les habitants qui venaient exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit et parfois même se plaindre. En toute occasion ta diplomatie et ton tact ont pu pleinement s'exprimer.

Nous avons tous été les témoins quotidiens de ton travail et de ton attachement à remplir les missions de la meilleure façon qui soit. Nous avons tous apprécié ta discrétion, ta disponibilité et ton sens du service public. De plus, tu as su nous alerter quand un projet ou une décision risquait d'être mal accueillie. Tes remarques étaient, à chaque fois fondées et justifiées, ce qui prouve combien tu connaissais parfaitement notre commune et ses habitants.

Tu as travaillé durant 40 années au service de la commune avec trois maires successifs : M. Serge Legrand qui t'as recruté, M. François Escalé et moi-même. Tout comme moi, chacun de mes prédécesseurs n'a eu qu'à se féliciter de ta rigueur, de tes connaissances professionnelles, et plus encore, de la mémoire vive que tu représentais dans cette mairie. Tu nous as toujours secondé dans l'exercice de tes fonctions, avec la même conscience et un égal sens du devoir. C'est sans doute la première qualité que l'on attend d'un secrétaire de mairie.

Aussi, je veux, aujourd'hui, te remercier pour ta collaboration.

Je sais que le temps libre qui s'offre à toi dorénavant, tu sauras l'occuper à bon escient. Tu vas pouvoir te consacrer pleinement à ta famille, à ton épouse à tes enfants. Tu es donc parti confiant et serein.

Aie simplement une petite pensée pour nous de temps en temps, comme nous en aurons toujours une pour toi.

Au nom de la commune et en mon nom, cher Alain, je te souhaite une longue et belle retraite.

Le Maire, Alain Caperet.

L'école publique Léonce Peyrègne

Inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2020 – 2021

Les inscriptions à l'école publique de Montaut peuvent d'ores et déjà s'effectuer.

La mairie tient à disposition des familles un dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements contactez :

- * soit la mairie au 05 59 71 93 57 ou par mail à mairie.montaut@orange.fr
- * soit l'école au 05 59 71 67 25 ou par mail à ce.0640631n@ac-bordeaux.fr

Rentrée des maternelles

Il est possible de scolariser un enfant avant ses 3 ans. La rentrée des tout petits peut se faire en cours d'année scolaire en concertation avec l'enseignante.

Une période de découverte de l'école sera proposée aux enfants et aux familles (prendre rendez-vous avec la directrice Emilie Cossié).

Dans tous les cas, même si la rentrée s'effectue en cours d'année, les enfants peuvent être inscrits dès à présent.

Après cette longue période de confinement, où parents et enseignants ont dû s'organiser pour assurer la continuité pédagogique, où les enfants ont dû poursuivre les enseignements à la maison pour enfin revenir à l'école dans des conditions très particulières, l'équipe municipale vous souhaite de



Rentrée scolaire :

mardi
1er septembre
2020

Piscine du camping de Lestelle-Bétharram



Comme les années passées, la piscine du camping de Lestelle-Bétharram est accessible gratuitement à tous les habitants de Montaut, du fait de la participation financière de la commune au salaire du maître-nageur.

Pour vous y rendre, il suffit de venir retirer au secrétariat de la mairie de Montaut, un bracelet qui sera personnel et valable pour les 2 mois d'été 2020, contre caution de 10 €.

Artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, faites-vous connaître!

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous communiquer les informations concernant votre entreprise afin de figurer sur le site internet de la commune.

Le but de cette démarche est de renseigner les administrés sur l'offre proposée par les acteurs de la vie économique de Montaut.

Pour vous référencer, connectez-vous sur le site de la Mairie : www.montaut64.fr



Nouveauté à la scierie Courtie

Désireuse de satisfaire au mieux ses clients, la Scierie Courtie développe sa gamme de produits en lançant une activité de fabrication de bois de chauffage et de vente de granulés bois.

Pour le confort de tous, elle s'est également équipée d'un transpalette tout-terrain qui permettra d'emmener la marchandise dans votre local de stockage et vous éviter une manutention contraignante.

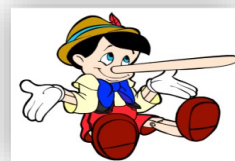
Consciente des difficultés de stockage pour les palettes de granulés bois, la scierie propose deux services pour la livraison, soit une livraison directe de palettes, soit une palette stockée dans ses locaux avec système drive.



Renseignements : scierie.courtie@orange.fr ou 05.59.71.90.34.

ALSH Pinocchio

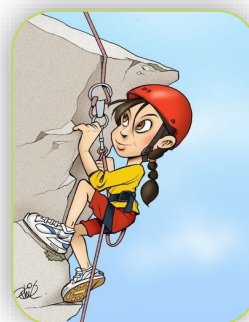
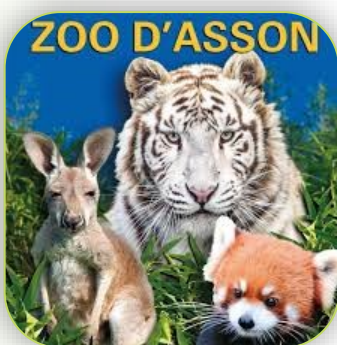
Ecole de Montaut – 64800 MONTAUT



ACTIVITES ETE 2020

Cet été, Pinocchio accueille vos enfants **du lundi 6 au vendredi 31 juillet inclus**
du lundi 17 au vendredi 28 août inclus

A cette occasion, l'équipe d'animation vous propose le programme de ses activités pour cette période.



INSCRIPTIONS : au **Centre** tous les mercredis de 9h à 17h

par téléphone au **06 44 80 67 76**

par mail à l'adresse suivante : alsh.pinocchio@laposte.net

Possibilité de s'inscrire pour la demi-journée, une demi-journée avec le repas ou la journée complète.

Lors des sorties Escalade, Escalad'arbres, Kayak et Paddle un accueil sera quand même assuré au centre.

Une attestation « savoir nager » sera demandée pour ces deux dernières activités.

Pour la Piscine pas besoin d'attestation, un MNS sera présent avec nous.

De nombreux déplacements se feront en vélo pour ceux qui en ont un (casque obligatoire).

UNE AIDE SCOLAIRE sera mise en place en dehors des temps d'activité pour ceux qui le souhaitent.

Pour les – de 6 ans, une activité manuelle ou d'éveil sera proposée quand le programme n'est pas adapté à leurs capacités.

L'équipe d'animation se donne le droit de modifier ce programme en fonction de la météo.

DATES	ACTIVITES	
	Matin	Après-midi
Lundi 6 juillet	ACTIVITE MANUELLE <i>Les jumelles requins</i>	ESCALADE limité à 9 enfants de + de 8 ans supplément sortie 3,50€ à Saint Pé de Bigorre
Mardi 7 juillet	JOURNEE ENVIRONNEMENT <i>Atelier peinture pied + Autour de l'abeille</i>	
Mercredi 8 juillet	ACTIVITE MANUELLE <i>Le monde de Dory</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Jeudi 9 juillet	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	JEUX SPORTIFS à base d'eau
Vendredi 10 juillet	ACTIVITE MANUELLE <i>Eventail fruits</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Lundi 13 juillet	ATELIER EXPERIENCE SURPRISE	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Mardi 14 juillet	FERIE	
Mercredi 15 juillet	JOURNEE PIRATE	
Jeudi 16 juillet	VISITE DES GROTTES DE BETHARRAM supplément sortie 3,50€	
Vendredi 17 juillet	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Lundi 20 juillet	ACTIVITE MANUELLE <i>La chevelure fleurie</i>	QUIZZ MAGIQUE <i>Au parc à Montaut</i>
Mardi 21 juillet	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Mercredi 22 juillet	VISITE DU ZOO D'ASSON supplément sortie 3,50€	
Jeudi 23 juillet	YOGA + RELAXATION	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Vendredi 24 juillet	SAUVONS LA PLANETE III	
Lundi 27 juillet	ACTIVITE DESSIN <i>La frise des figurines</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Mardi 28 juillet	ACTIVITE MANUELLE <i>Le nénuphar</i>	LA MUSIQUE DANS LA PEAU <i>Au parc à Montaut</i>
Mercredi 29 juillet	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Jeudi 30 juillet	ESCALAD'ARBRE limité à 9 enfants de + de 8 ans avec SPORT NATURE basé à Saint Pé de Bigorre supplément sortie 3,50€	
Vendredi 31 juillet	LA BATAILLE NAVALE	JACQUES A DIT <i>Au parc à Montaut</i>
Lundi 17 août	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	FAIS TON PUZZLE III
Mardi 18 août	PETIT DEJ + PREPARE TES GLACES A L'EAU	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Mercredi 19 août	ACTIVITE PEINTURE + PREPARATION DE LA BOOM	BOOM avec DJ CloClo et DJ Mél III
Jeudi 20 août	MATINEE CROSS AU CENTRE	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Vendredi 21 août	LA MUSIQUE DANS LA PEAU	LUCKY LUKE <i>Au Parc à Montaut</i>
Lundi 24 août	JOURNEE BOULANGERIE AVEC YORICK GASIS <i>Fabrication de pains, chocolats et chouquettes III</i>	
Mardi 25 août	L'ART DANS LES BULLES	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Mercredi 26 août	KAYAK OU PADDLE limité à 9 enfants pour chaque activité de + de 8 ans avec SPORT NATURE basé à Saint Pé de Bigorre supplément sortie 3,50€	
Jeudi 27 août	CINEMA <i>Rétroprojection au centre</i>	PISCINE au camping de Lestelle-Bétharram (déplacement en vélo pour ceux qui en ont un) ou JEUX D'EAU
Vendredi 28 août	JOURNEE PLAGES jeux, animations : fin de l'été 2020	

Gy'Montaut

Après ce long confinement, Gy'Montaut s'est installée en plein air, au Saillet, pour une reprise bien aérée !

A l'air pur, la gym est tout aussi agréable.



Fêtes d'été

L'équipe du comité des fêtes est au regret de vous informer de l'annulation des fêtes prévues début août.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

LE COMITE DES FETES



Les marcheurs de Montaut

Qu'il nous fût agréable de se retrouver le mardi 19 mai après une période de confinement !!!

Pendant ce temps d'inactivité sportive, la végétation a redoublé de croissance. Le groupe de bénévoles du mercredi n'a pas pu intervenir pour cause de "chômage sanitaire".

Néanmoins, les sentiers furent empruntés par de nombreux randonneurs "confinés".

Progressivement se remettent en place des actions ponctuelles de débroussaillage.

Un grand merci à celles et ceux qui y participent ; notamment deux gyrobroyages effectués par des riverains de ces sentiers forestiers.

Changement d'horaire

Pour la période de Juillet et Août (chaleur excessive l'après midi)

Départ tous les jeudis à 8h30 place de l'Eglise (à la fraîche...)



Les marcheurs de Montaut.

Montaut Demain

Le nouveau bureau est constitué de :

- * Olivier RIDET, Président (06 77 40 66 65)
- * Régine LENFANT-LAFFITE VINAS, Trésorière (06 30 42 64 17)

Les activités de Montaut Demain sont restées confinées quelque part autour du 17 mars. C'est à notre grand regret, à cause de la Covid-19, que nous avons dû annuler / reporter deux événements :

- * La journée TransitionS initialement prévue le 26 avril a été reportée *sine die*.
- * La venue des cyclistes le 20 mai, pour la projection de leur film Direction Népal, a été annulée.

Cependant, la vie de l'association continue. Dès que possible, les causeries du mardi vont reprendre. Nous contribuerons certainement à la journée de nettoyage du Gave et rues de la commune organisée en septembre par Ohlala l'Asso. Le verger partagé sollicite toujours régulièrement les membres, (photo prise avant confinement) et nécessitera l'intervention de volontaires.

Plus que jamais, Montaut Demain se propose d'être une association engagée dans la vie de la commune, une force de propositions et d'actions au sein de commissions citoyennes par exemple. Nous sommes fiers de ce qui a déjà été accompli et sommes confiants pour la mise en œuvre d'autres projets en réserve dans nos cartons !

Petite photo montrant des membres de l'Asso au travail au verger.



Le Rayon de Soleil

En 2019, nous avons réussi à faire un très joli voyage en Sardaigne, dépaysement assuré.

Cette année 2020 sera une année (blanche), pour notre club. Les sorties et le voyage sont annulés, confinement oblige. Nous avions prévu, si nous avions assez de voyageurs, d'aller 8 jours en Andalousie pour un tarif très intéressant. C'est bien dommage, mais nous ne pouvons pas faire autrement !

Il en est de même pour le loto, car il va être difficile d'aller chez les commerçants pour leur demander des lots après ce que la plupart ont vécu pendant et après cette crise. Les finances du Club à elles seules ne nous permettent pas de financer le loto à 100%. Il faut savoir que les recettes couvrent à 50% les dépenses d'organisation et d'achat de matériel et les lots, et le reste est couvert par les dons des artisans et commerçants.

Pour 2021, n'ayant pas l'intention de me représenter à la présidence du Club, je ne puis faire de projet.

Une assemblée générale aura lieu (si cela est possible) début d'année 2021 pour faire le point. Avant la fin de l'année, je vous tiendrai au courant de l'évolution.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter à tous une bonne santé et soyez prudents !

Christian LABES



RECENSEMENT ET MESURES DE SOLIDARITE ENVERS LES PERSONNES VULNERABLES OU ISOLEES

(Code de l'action sociale et des familles - Article L121-6-1)

Depuis 2004, les Maires ont l'obligation d'établir un registre nominatif au profit des personnes âgées et des personnes handicapées concernées par « un plan d'alerte et d'urgence » en cas de risques exceptionnels, et ce, du fait de leur âge ou de leur état de santé, résidant à domicile dans leur commune et ayant manifesté leur souhait d'y figurer .

L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte (dans ce cas, prenez contact avec le secrétariat de la Mairie).

La finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

L'inscription sur ce registre vous a déjà été proposée, notamment dans le cadre de la canicule. Aujourd'hui, suite à la propagation du Coronavirus et au confinement que nous avons vécu, l'anticipation des risques et la mise à jour du registre est plus que jamais d'actualité pour apporter l'aide nécessaire aux personnes recensées.

Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La commune de Montaut vous propose donc de vous faire connaître afin de vous inscrire.

Vous pouvez :

- ⇒ Remplir le formulaire ci-joint et le déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.
- ⇒ Télécharger le formulaire sur le site de la commune et le renvoyer dûment rempli à mairie.montaut@orange.fr
- ⇒ Saisir directement vos informations sur le formulaire en ligne sur le site de la commune
- ⇒ Appeler la Mairie au 05.59.71.93.57 et communiquer les informations vous concernant.

N'hésitez pas à diffuser cette information auprès de tous par solidarité.

Informations utiles

⇒ **Mairie** : secrétariat ouvert du lundi au vendredi de

Téléphone : 05.59.71.93.57

Mail : mairie.montaut@orange.fr ou site internet www.montaut64.fr

⇒ **Quelques services de la Communauté des communes** :

* Transport à la demande : renseignements et réservations auprès de la centrale de réservation, du lundi au samedi de 7h à 19h : numéro vert 0 800 730 146. Le service fonctionne de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 du lundi au samedi midi – réservation obligatoire jusqu'à 17h la veille du trajet.

* Portage de repas : Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les mairies ou à l'Espace de vie sociale du Pays de Nay et à renvoyer à la Communauté de communes.

* Service jeunesse : maison de l'ado et Adobus. Ce service accueille les jeunes de 11 à 18 ans ou dès l'entrée en 6ème.

Maison de l'ado : 07.85.81.34.77 ou maisondelado@paysdenay.fr

Adobus : 07.85.81.30.06 ou adobus@paysdenay.fr

* Espace de Vie Sociale : ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h + Ouverture en soirées et samedi pour certaines animations.

Téléphone : 05.59.61.11.82 (choix 1) ou socialjeunesse@paysdenay.fr

* Déchetterie d'Asson : ouverture lundi/mardi/jeudi/vendredi de 15h à 19h et mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

⇒ **Maison de Services au Public**

ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

8 Cours Pasteur 64800 NAY

05.59.13.02.70 ou msap@mairienay.fr

Retrouvez l'essentiel de ces informations sur notre site

www.montaut64.fr

En parcourant notre village.....

Profitant du confinement, Dame Nature, faisant fi des mesures restrictives subies par la population, nous offre à foison, une végétation luxuriante et colorée (arbustes, arbres, fleurs des jardins et des champs).

En même temps, certains d'entre vous attentionnés et généreux s'adonnent à l'entretien d'un morceau de trottoir, de ruelle ou d'accotement des voies communales. Merci à celles et ceux qui contribuent et contribuent encore à l'embellissement et l'entretien de notre village.

Néanmoins certaines haies et ronciers, certaines branches d'arbres s'échappant par « inadvertance » des propriétés riveraines s'égayent sans retenue sur l'espace public créant de nombreux désagréments. Le moment n'est-il pas venu de remédier à ces oublis ! « Ya qu'à et il faudrait qu'on » s'appliquent à tout citoyen. Merci de votre compréhension.